



Jeu de rôle sur la distribution de la valeur dans un système alimentaire durable

La transformation du **système alimentaire suisse**, en tant que partie intégrante du **système alimentaire mondial**, est l'un des principaux leviers de la transition vers une société juste, **équitable** et **respectueuse des droits de l'homme et des limites planétaires**. Ce sujet constitue une excellente opportunité d'enseignement interdisciplinaire en vue du développement durable. L'accent est mis ici sur la distribution de la valeur dans les **filières agricoles suisses**.¹

Un jeu de rôle sur le thème de la distribution de la valeur a été créé **pour les publics cibles des collégien·ne·s, des apprenti·e·s agricoles, des étudiant·e·s d'écoles professionnelles**. Il permettra à ces jeunes de mieux comprendre les réalités sociales, les inégalités et les tensions présentes au sein des filières agricoles. L'utilisation de jeux de rôle encourage également le développement de la pensée systémique et de la pensée critique, deux compétences nécessaires pour **comprendre, réfléchir et agir** en faveur du développement durable.

Contexte

La Direction Générale de l'Agriculture et des affaires Vétérinaires du Canton de Vaud (DGAV) a financé un projet de recherche entre l'Université de Lausanne, l'entreprise suisse Equal Profit et l'association AGRIDEA. Les recherches menées par **Floriane Gilliand** et **Armelle Rochat** ont abouti à la publication en 2024 d'un rapport académique sur **la transparence économique de produits agricoles en Suisse romande**.²

La rédaction d'une étude de cas éducative sous forme de jeu de rôle est apparue comme une évidence afin de **valoriser les données qualitatives** préalablement recueillies par Mesdames Gilliand et Rochat. L'Académie des sciences humaines et sociales (ASSH) a financé la création du jeu de rôle, développé par **Dre. Heidi Strebel**, en collaboration avec **Equal Profit**. Cette dernière s'est appuyée sur trois sources principales, **l'étude citée, une sélection ciblée de littérature scientifique supplémentaire et des informations générales provenant de sites web des acteurs de la filière du pain**. Elle a également mené quelques entretiens informels supplémentaires.

Trois documents dans ce dossier

1. Soutien pédagogique pour l'enseignant·e.
2. Introduction au thème pour les élèves
3. Introduction à la filière du pain, y compris le descriptif des 5 rôles pour les élèves



Remerciements:

Heidi Strebel tient à remercier les personnes suivantes pour leur temps et leurs commentaires, qui ont apporté une contribution précieuse à l'élaboration de ce jeu de rôle.

- Dre. Inès Burrus
- Mme. Tamia Dekker
- Mme. Floriane Gilliand
- M. Blaise Hoffmann
- M. Matthey Sr. et M. Matthey Jr.
- M. Olivier Pioux

Notes

1. Rockström, J. et al. « Planet-proofing the global food system ». Nature Food, Vol. 1, 2020.

2. Gilliand, F., Rochat, A., Pawlak, R., Barjolle D. et Burrus I. « Transparence économique de produits agricoles en Suisse romande – Études de cas sur la distribution de coûts et des marges de chaînes d'approvisionnement agroalimentaires selon la méthode Transparent Profit™ ». Lausanne : UNIL, 2024.



Soutien pédagogique

Matériel :

Le jeu de rôle s'appuie sur le matériel suivant :

1. Ce document de soutien pédagogique.
2. Un document d'introduction pour les élèves.
3. Un document d'introduction à la filière du pain, y compris un document propre à chacun des 5 rôles.

Temps requis :

Il est suggéré de mettre le document d'introduction en devoir, puis de diviser le travail sur le jeu de rôle en trois séances d'enseignement :

1. discussion et réflexion sur le thème,
2. leçon pour préparer le débat, et
3. le débat et le débriefing.

Vous trouverez ci-dessous une proposition de plan d'enseignement plus détaillé. Il est conseillé de prévoir environ 3 heures de travail en classe pour compléter le jeu de rôle.

Élaboration du jeu de rôle:

Au milieu des années 2020, le secteur agricole suisse était en crise. Depuis plusieurs décennies, le nombre d'exploitations agricoles et le pourcentage de la population travaillant dans le secteur avaient chuté de façon vertigineuse.¹ Les fermes restantes étaient confrontées à une multitude de défis interdépendants. L'un des défis majeurs était l'augmentation continue des coûts de production combinée à la stagnation, voire à la réduction, des revenus des agricultrices et agriculteurs. En bref, de nombreux agriculteurs et agricultrices ne parvenaient pas à joindre les deux bouts.²

En revanche, beaucoup des principaux acteurs des étapes intermédiaires et finales des filières agricoles, s'en sortaient, en apparence, plutôt bien. Les médias des deux côtés du Röstigraben ont enquêté sur la situation avec plusieurs gros titres, tels que « Temps présent – Coop, Migros, les petits secrets de la grande distribution », « Les marges spectaculaires des grands distributeurs Coop et Migros » en 2023 ou encore le bref débat sur l'émission Forum de la RTS, « Faut-il plus de transparence sur les marges faites par les distributeurs sur les produits alimentaires ? » diffusée en octobre 2023.³

Une entreprise sociale suisse, Equal Profit, dont le cœur de métier est la transparence de la distribution de la valeur économique et l'équité entre les acteurs des chaînes d'approvisionnement a collaboré avec le monde scientifique pour mener des recherches en 2023-24 sur 14 filières agricoles en Suisse romande.⁴ L'idée du présent projet est d'apporter un aperçu des résultats de cette étude à un public plus large. Ce jeu de rôle se concentre sur une



filière en particulier, celle du pain, et vise à encourager l'apprentissage de manière ludique.

Objectifs d'apprentissage:

L'étude des enjeux du système alimentaire, la prise de rôle, le débat et le débriefing, donneront un aperçu des différentes réalités sociales et permettront une meilleure compréhension des tensions présentes dans les filières agricoles. Les élèves seront amené·e·s à incarner un personnage, à débattre des problèmes et des tensions et à proposer des solutions pour les résoudre. Avec ce « serious game », l'idée est d'encourager la pensée systémique et la pensée critique, deux compétences nécessaires pour comprendre, réfléchir et agir en faveur du développement durable.⁵

Ainsi, après avoir participé au jeu de rôle, les élèves seront capables de :

- expliquer plusieurs défis de la transformation vers un système alimentaire durable en Suisse,
- décrire les principaux acteurs de la chaîne du pain et leurs rôles,
- endosser un rôle et débattre d'un point de vue qui n'est pas le leur,
- formuler des solutions à des tensions dans les systèmes.

Avec la montée de l'éco-anxiété dans tous les groupes d'âge et particulièrement chez les jeunes, il est essentiel d'équilibrer les analyses des problèmes de non-durabilité avec une réflexion et une discussion sur les solutions possibles et réalisables.⁶

Thème

La transformation du système alimentaire suisse, en tant que partie intégrante du système alimentaire mondial, est l'un des principaux leviers de la transition vers une société juste, équitable et respectueuse des droits de l'homme et des limites ou frontières planétaires.⁷ Ce sujet constitue une excellente opportunité d'enseignement interdisciplinaire en vue du développement durable. L'accent est mis ici sur la distribution de la valeur dans les filières agricoles. Cependant, il est possible d'établir des liens avec d'autres sujets tels que le « régime alimentaire planétaire sain » (planetary health diet), le système agroalimentaire mondial ou les politiques publiques agricoles en Suisse.

Selon la méthodologie Transparent Profit développée par l'entreprise Equal Profit il est nécessaire de connaître les coûts de production de chaque maillon dans une filière agricole pour amener de la transparence dans la distribution de la valeur entre les acteurs d'une même chaîne. La différence entre le prix perçu, les coûts propres de chaque acteur et les coûts d'achat de marchandise constitue sa marge nette ou son profit net. L'étude qui a servi de base à ce jeu de rôle portait sur le calcul des coûts par unité de produit (par exemple par kilo), exercice qui comporte son lot de complexités.

En effet, les coûts varient significativement non seulement entre les filières agricoles mais également au sein d'une même filière, en fonction par exemple des acteurs impliqués et des années comptables étudiées. De plus, la plupart des acteurs produisent plusieurs produits ce qui implique, afin d'étudier un seul produit, de répartir leurs coûts entre chaque produit grâce à des clefs de répartition.

Synopsis

Les participants à un jeu de rôle interagissent dans un laps de temps donné, avec des rôles définis et des objectifs spécifiques. Le format proposé ici est un débat argumentatif au cours duquel des groupes d'élèves présentent puis défendent leurs propositions en réponse aux questions suivantes :

- Faut-il plus de transparence dans les filières agricoles suisses ?
- Si oui, comment y parvenir ?
- Sur le plan personnel, comment les questions de transparence peuvent-elles influencer mes décisions quotidiennes ?

Les élèves sont séparé·e·s en cinq groupes, chaque groupe représentant un maillon de la filière du pain en Suisse. A l'aide des documents d'introduction au système alimentaire, d'introduction à la filière et de profil spécifique à leur groupe, elles et ils s'approprient leur rôle et se préparent au débat. Il est proposé de former des groupes de trois à quatre élèves, dont trois débattront et un·e quatrième sera la/le rapporteur pour le groupe.

L'idée est de s'inspirer des débats citoyens réels, organisés dans les années 2020, comme ceux du [projet «De-moscan»](#), mais dans ce cas, il ne s'agit pas de citoyens mais de groupes d'acteurs de la filière du pain. L'objectif est d'encourager la réflexion critique sur la transparence à trois niveaux, de la société, de l'entreprise et de l'individu. Dans un premier temps, chaque groupe élabore des arguments sur les 2 questions de transparence dans les filières agricoles: « faut-il plus de transparence dans les filières agricoles suisses ? Si oui, comment y parvenir ? ». Ensuite, après le débat, les élèves peuvent réfléchir à la manière dont les questions de transparence se posent dans leur propre vie : « sur le plan personnel, comment les questions de transparence peuvent-elles influencer mes décisions quotidiennes ? »

Proposition de plan d'enseignement

L'enseignement de ce jeu de rôle peut être divisé en quatre parties :

- A) Introduire le thème
- B) Préparer le débat
- C) Mener le débat et
- D) Débriefing sur l'expérience vécue.

Vous trouverez ci-dessous une brève description des objectifs d'apprentissage suivie d'une proposition de moments pédagogiques pour chaque partie. Le terme « moment » est utilisé ici parce que certains d'entre eux peuvent être inclus dans une seule séance d'enseignement.

PARTIE A) Introduire le thème:

Les objectifs d'apprentissage sont de décrire les principaux éléments du système alimentaire, d'identifier ce qui a déclenché la révolte paysanne de 2024 et de distinguer les étapes d'une chaîne agro-alimentaire et plus spécifiquement celle du pain. Le document d'introduction, qui comprend des liens vers des podcasts, des articles et des sites web, fournit un premier exposé du thème. Voici une suggestion pour trois moments avec des questions pour orienter l'apprentissage.

Moment A.1 : Prendre connaissance du thème.

Travail individuel de lecture pour permettre aux élèves de découvrir le thème et de se préparer à la discussion en classe.

- D'où vient notre nourriture ?
- Quels sont les principaux éléments du système alimentaire ?
- Quelles sont les étapes ou maillons d'une filière agricole et plus spécifiquement celle du pain ?

Moment A.2 : Discuter des tensions.

Discussion en binôme et ensuite en plénière pour approfondir la compréhension du thème et laisser la place aux questions.

- Qu'est-ce qui a déclenché la révolte paysanne en Europe et en Suisse en 2024 ?
- Quels sont les défis à relever pour passer à un système alimentaire plus durable ?
- Qu'est-ce que la distribution de la valeur dans une filière agricole ? Qu'est-ce que la transparence et l'équité ?

Moment A.3 : Présentation du jeu de rôle.

Présentation du pourquoi, du quoi et du comment du débat et des cinq rôles par l'enseignant·e.

- Quels sont les avantages d'un jeu de rôle pour l'apprentissage ?
- Quel est le déroulement de ce jeu de rôle ?
- Quelles sont les prochaines étapes ?

PARTIE B) Préparer le débat.

Les objectifs d'apprentissage sont, en groupe, d'adopter son rôle, de formuler des propositions et de planifier les arguments pour le débat. La note explicative sur la filière du pain et la description propre à chaque rôle, avec des liens vers des ressources pertinentes, constituent le matériel d'appui. Voici une suggestion pour deux moments avec des questions pour orienter l'apprentissage.

Moment B.1 : Prendre connaissance de son rôle.

Travail en groupe pour découvrir puis assumer son rôle. Les élèves peuvent se concentrer sur les questions suivantes sur leur rôle respectif.

- Quelles sont vos principales activités ?
- A quoi ressemble une journée typique pour vous ?
- Avec qui interagissez-vous ? Partenaires, fournisseurs, clients etc.
- Quelles sont vos principales préoccupations en lien avec le thème du débat ?

Moment B.2 : Développer ses arguments.

Travail en groupe pour formuler des arguments en faveur ou contre plus de transparence, planifier le « qui » et le « quoi » des arguments du débat, et anticiper des réponses aux arguments des autres groupes.

- En tant qu'acteur de la filière agricole du pain, êtes-vous en faveur d'une plus grande transparence ?
- Pourquoi ? Quels sont les avantages de la transparence pour vous ? Quels sont les inconvénients de la transparence pour vous ?
- Si vous êtes en faveur, comment y parvenir ? (une proposition par groupe)

PARTIE C) Débat.

Les objectifs d'apprentissage du débat des cinq groupes sont d'écouter, d'argumenter, de dialoguer, d'anticiper et d'improviser sur la transparence dans les filières agricoles suisses.

Voici une suggestion pour le déroulé du débat dans trois temps :

1. Débat pour ou contre une plus grande transparence dans les filières agricoles (20 – 30 mins). La conclusion attendue du débat : oui, il faudrait une plus grande transparence parce qu'elle mène notamment à plus d'équité



entre les acteurs d'une même filière.

2. Débat sur comment y parvenir au niveau de chaque entreprise. (20 – 30 mins)

3. Vote sur chaque proposition. (20 – 30 mins)

PARTIE D) Débriefing du débat.

Il est préférable de procéder au débriefing le jour même, si possible, alors que l'expérience du débat est encore fraîche dans les esprits. Les objectifs d'apprentissage se déclinent en deux parties, premièrement analyser la prise de rôle et le débat d'un point de vue qui n'est pas le sien, et deuxièmement distinguer les contenus du débat pour comprendre les différents points de vue. Voici une suggestion pour trois moments avec des questions pour orienter l'apprentissage. Si vous manquez de temps, vous pourriez fusionner ces trois moments en une seule discussion en plénière.

Moment D.1 :

Discussion en groupes (soit dans leur groupe de jeu de rôle, soit dans de nouveaux groupes), puis avec l'ensemble de la classe.

- Qu'est-ce qui était surprenant dans ce jeu de rôle ?
- Qu'est-ce qui rend ce type d'interactions si difficile ?

Moment D.2 :

Discussion en groupes (soit dans leur groupe de jeu de rôle, soit dans de nouveaux groupes), puis avec l'ensemble de la classe.

- Quelles étaient les propositions les plus réalistes ?
- Quelles sont celles qui ont le plus de chances d'être adoptées ? Et pourquoi ?

Moment D.3 :

Résumer les principales conclusions et apprentissages du jeu de rôle d'abord en groupe, puis avec l'ensemble de la classe.

Notes

1. Hofmann, B. Faire paysan. Genève : Éditions Zoé, 2023.

2. L'OFS faisait état de 37% d'emplois agricoles occupés par des femmes en 2024 mais selon une enquête de Heidi.news de mai 2024, seul environ 7% des exploitations agricoles étaient dirigées par des femmes. Schretr, N et Zbinden, V. Préface de Blaise Hofmann. « Qui nourrira la Suisse demain ? Enquête sur la relève paysanne » La Revue des Explorations, no.22. Heidi Media SA, juin 2024.

3. RTS. « Coop, Migros, les petits secrets de la grande distribution » 9 mars 2023. En ligne : <https://www.rts.ch/play/tv/temps-present/video/coop-migros-les-petits-secrets-de-la-grande-distribution?urn=urn:rts:video:13839886>, consulté le 1 novembre 2024. RTS. « Les marges spectaculaires des grands distributeurs Coop et Migros » 12 octobre 2023. En ligne : <https://www.rts.ch/info/economie/14379498-les-marges-spectaculaires-des-grands-distributeurs-coop-et-migros.html>, consulté le 1 novembre 2024. Forum RTS « Faut-il plus de transparence sur les marges faites par les distributeurs sur les produits alimentaires ? Débat », 12 octobre 2023. En ligne : <https://www.rts.ch/audio-podcast/2023/audio/faut-il-plus-de-transparence-sur-les-marges-faites-par-les-distributeurs-sur-les-produits-alimentaires-debat-26176290.html>, consulté le 15.11.2024.

4. Gilliland, F et Rochat, A. « Transparence économique de produits agricoles en Suisse romande. Études de case sur la distribution des coûts et des marges de chaînes d'approvisionnement agroalimentaires selon la méthode Transparent Profit™ ». Lausanne : UNIL, 2024.

5. Voir par exemple le site d'éducation21 sur les compétences d'éducation en vue du développement durable.

6. Pour un examen des résultats de nombreuses études menées dans différents pays, voir Mondal, S., Kar, J., Bagchi, E., Mukhopadhyay, U. « Eco-anxiety in adolescents : A meta-analysis of the impact of climate change on mental health ». Cham : Springer, Cham, 2024. Et pour des

resultats d'une étude en Suisse, voir Brasil Terrapon, P. « Les enjeux de l'éco-anxiété et de la résilience sur la santé mentale ». Cortica, Vol. 2, 2023.

7. Le terme « limite planétaire » vient de l'anglais planetary boundary, qui est défini comme suit : « The nine Planetary Boundries represent the safe limits for human pressure on the nine critical processes which together maintain a stable and resilient Earth ». Voir, Rockström, J et al. « Planet-proofing the global food system ». Nature Food, Vol. 1, 2020 et Richardson, J et al. « Earth beyond six of the nine Planetary Boundaries ». Science Advances, Vol 9, 2023.



Introduction - Un système alimentaire durable

« Dis-moi ce que tu manges, je te dirai ce que tu es. »

Cette phrase est souvent citée, mais son auteur est peu connu.¹ Il s'appelait **Jean Anthelme Brillat-Savarin**, avocat, homme politique et gastronome français de l'époque révolutionnaire qui aurait, selon son article Wikipédia, séjourné à Moudon puis à Lausanne lors de son exil de la France en 1792.² Mais revenons au sujet qui nous concerne : toi, ce que tu manges et qui tu es.

Si ce que tu manges devient qui tu es, **sais-tu d'où vient cette nourriture ?** Les céréales sont-elles cultivées et transformées ici **en Suisse** ? Les fruits et les légumes poussent-ils dans des champs helvètes ou dans ceux de nos voisins ? **Les animaux** qui produisent du lait ou qui sont élevés pour la viande, **sont-ils gardés dans les étables suisses** ? Si oui, sont-ils élevés aux herbes douces et parfumées de nos pâturages ? Ou, est-ce que ces céréales, ces légumes et ces animaux, sont-ils **cultivés, élevés, transformés** à, et **transportés** depuis l'étranger ?



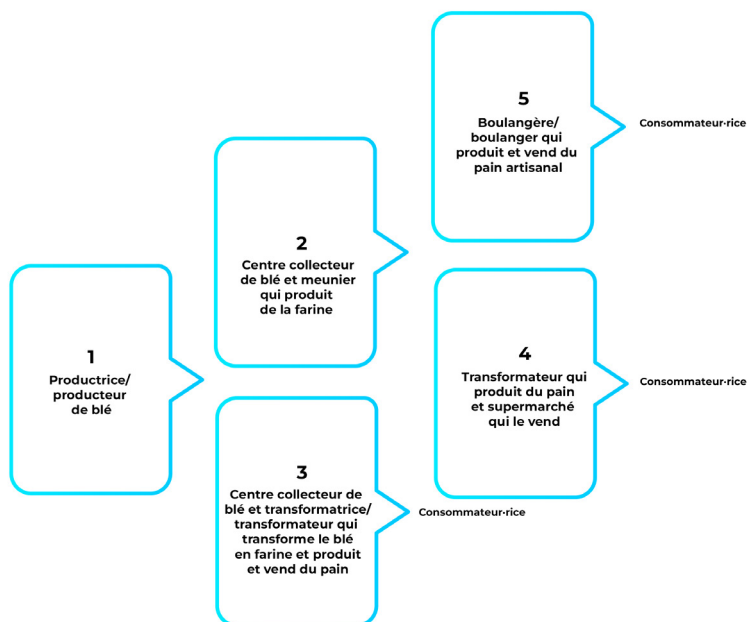
© Heidi Strebel.

Il n'est pas facile de répondre à toutes ces questions sur la production alimentaire. Passons donc à l'autre bout de la chaîne, à **savoir la consommation**, c'est-à-dire nos **habitudes hebdomadaires d'achats alimentaires**. Tu as peut-être un endroit de prédilection, le marché du samedi, le supermarché en centre-ville ou l'épicerie du coin, que tu fréquentes régulièrement. **Sais-tu combien tu payes pour les différents aliments que tu achètes ?** Au moment de l'écriture de ces lignes en 2025, **5.75 chf** pour un **pain de 500 grammes** chez la boulangère, **2.05 chf** le litre de lait au supermarché et **2.50 chf** le kilo de pommes de terre au stand bio du marché. Mais qui fixe ces prix ? L'agriculteur, le transformateur, le détaillant ou peut-être le gouvernement ? Les prix diffèrent-ils selon le lieu de production ?

Une fois le prix fixé, quel pourcentage de tes 5.75 chf francs pour le pain revient à l'agriculteur qui cultive le blé, quel pourcentage revient au centre collecteur et au meunier qui transforment le blé en farine et quel pourcentage revient à la boulangère qui utilise la farine pour produire du pain ? Toutes ces questions sont liées à ce que l'on

appelle la répartition ou « la distribution de la valeur » le long des filières agricoles.

Tu vas participer à un jeu de rôle sur la distribution de la valeur dans la filière agricole suisse du pain. Tu feras partie d'un groupe et, en tant que groupe, vous vous verrez attribuer l'un des cinq rôles suivants :



Mais d'abord, lis ce document. Tu y trouveras des informations générales sur la révolte paysanne de 2024, le fonctionnement du système alimentaire suisse, la transformation en un système alimentaire plus durable et, enfin, la signification de la distribution de la valeur dans une filière agricole.

Notre fin sera votre faim

Lisier déversé devant les préfectures, tracteurs et pneus enflammés bloquant les autoroutes, et grands rassemblements sur les places principales des grandes villes de l'Union Européenne, les agricultrices et agriculteurs ont exprimé leur colère au milieu des années 2020. En Suisse les actes de protestation ont été plus modérés avec des panneaux routiers renversés et des slogans affichés devant les fermes tels que « **notre fin sera votre faim** ». Bien que le contexte change d'un pays à un autre, il y a des parallèles entre ces révoltes paysannes. Alors, **pourquoi cette colère ? Pourquoi ces protestations ?** Écoute un podcast : [«Pourquoi ça grogne autant ?»](#) pour obtenir quelques premières réponses.

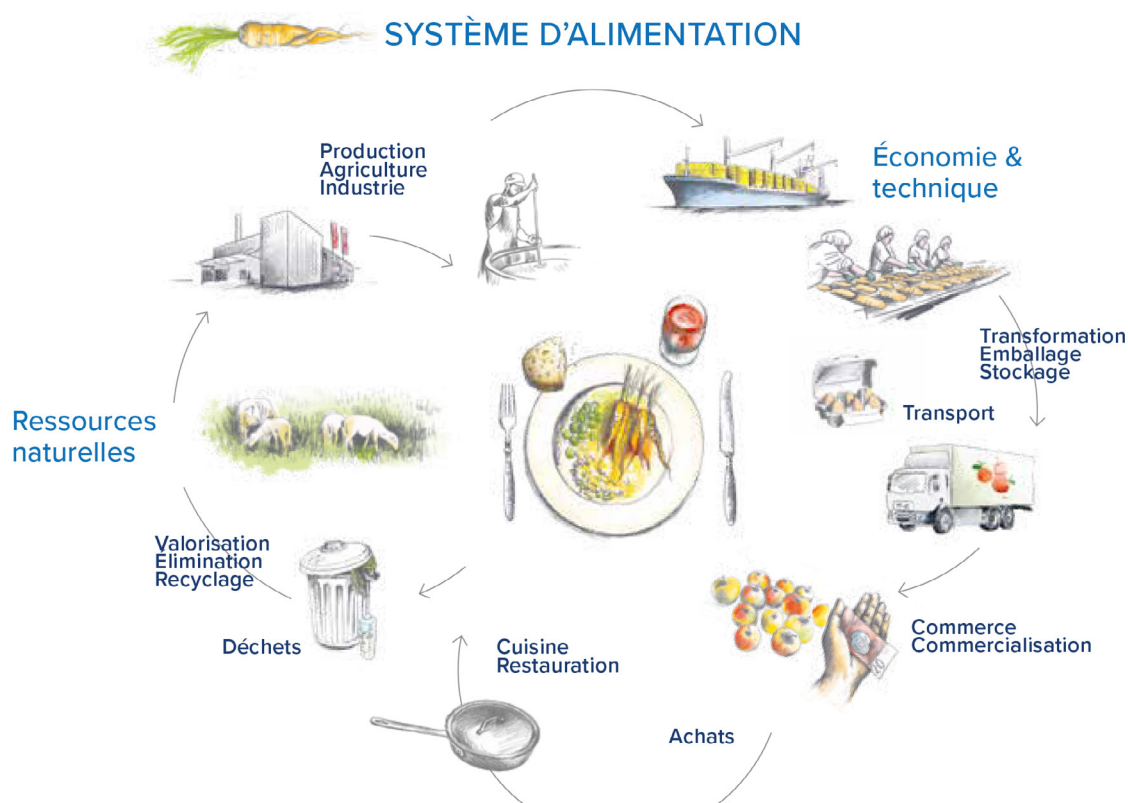
La situation est complexe. Mais au moins deux éléments ressortent clairement : les productrices et producteurs ne sont pas suffisamment rémunéré.e.s pour leur travail et leurs obligations administratives sont trop lourdes. **Est-ce que c'est le cas pour toutes et tous ? D'ailleurs, combien sont-elles et ils en Suisse, ces agriculteurs et agricultrices, sans qui, nous aurions faim ?**

Pour te donner une idée, en l'an 1800, environ **60% de la population suisse travaillait dans le secteur agricole**. En 1905 le pourcentage **a baissé à 30%** et en 2000 **il ne restait que 4%**.³ En 2023, 149'000 personnes étaient réparties sur 47'719 exploitations agricoles, ce qui représentait moins de 2% de la population de presque 9 millions.⁴ Ces personnes **fournissaient environ 45% des aliments consommés** dans le pays (55% provenant de l'étranger).⁵ En d'autres termes, 2% d'entre nous produisons près de la moitié de la nourriture pour les 98% restants. **Que**

signifient exactement ces chiffres dans le contexte du système alimentaire de la Suisse dans son ensemble ?

Qu'est ce qu'un système alimentaire?

Comme le montre l'image ci-dessous, un système alimentaire « comprend toutes les composantes et activités allant de la production des aliments jusqu'à leur consommation, en passant par leur transformation et leur distribution, ainsi que toutes les substances que le système absorbe (inputs) et rejette (outputs) ».⁶



Pendant des siècles, les aliments que l'on mangeait étaient cultivés à proximité. C'est ce que l'on appelle aujourd'hui « l'autosuffisance » qui est définie comme « la part de la production indigène dans la consommation totale de denrées alimentaires en Suisse ».⁸ Avec l'essor de la révolution industrielle au milieu du dix-neuvième siècle, l'agriculture suisse n'a plus pu rivaliser avec les produits moins chers en provenance de ses voisins européens. Par conséquent, au début du vingtième siècle, le pays dépendait des importations pour couvrir une grande partie de ses besoins alimentaires.

Dès le début de la Seconde Guerre mondiale **cette dépendance est devenue un risque**, voire une menace de famine. Le gouvernement est intervenu. Tu te souviens peut-être, dans tes cours d'histoire, du célèbre Plan Wahlen lancé pendant la Seconde Guerre mondiale pour augmenter la production agricole autochtone.⁹ A la fin de la guerre, l'auto-suffisance était encore loin d'être complète avec **60% des besoins alimentaires** couverts par la production locale.

Pour encourager plus de production locale, le gouvernement a adopté une série de mesures pour réglementer le système alimentaire. « **Produisez, on s'occupe du reste** », telle était son approche en matière d'agriculture à

partir des années 1950. La loi sur l'agriculture de 1953 a réglementé, par exemple, l'importation et l'exportation des denrées alimentaires, l'élevage du bétail et les intrants à la production, c'est-à-dire les semences, les engrais et les céréales fourragères. Pendant plusieurs décennies, le gouvernement a fixé les prix payés à la production. Ces mesures ont conduit à une situation d'excédents de production et à des prix trop élevés par rapport aux importations. Il s'en est suivi une période de grands changements dans la politique agricole du pays pendant les années 1990.

Malgré ces changements, **les activités agricoles ont continué à diminuer**. Selon l'enquête de Heidi.News, publiée en juin 2024, «2 lac Lemans, c'est la surface agricole perdue par la Suisse entre 1985 et 2018». Ou encore, «sur les vingt dernières années ce sont en moyenne trois exploitations agricoles suisses qui ont mis la clé sous la porte chaque jour». ¹¹ Avec des réductions aussi drastiques des activités et donc de la production agricole, **comment se fait-il qu'il y ait eu suffisamment de nourriture pour une population suisse en pleine croissance ?**

Pendant les années 2020, la Suisse avait **un taux d'auto-suffisance de 45%**. Le terme d'autosuffisance ne doit pas être confondu avec celui de sécurité alimentaire, un terme très utilisé dans les médias pendant la guerre en Ukraine dans les années 2020. Une sécurité alimentaire assure **la disponibilité, l'accès, l'utilisation et la stabilité d'une nourriture suffisante, saine et nutritive**, dans un système alimentaire durable. ¹² L'autosuffisance fait référence surtout à la production, ou la partie supérieure de l'image du système alimentaire, tandis que **la sécurité alimentaire** fait référence surtout à la consommation, ou la partie inférieure de l'image. Mais qu'est-ce qu'un système alimentaire durable pour assurer la sécurité alimentaire ?

Qu'est ce qu'une agriculture durable?

Le développement durable. La responsabilité sociale. La transition écologique. Ces termes font couler beaucoup d'encre depuis plusieurs décennies. **Mais qu'est-ce que la durabilité dans le contexte du système alimentaire ?** L'image ci-dessous en donne un aperçu.

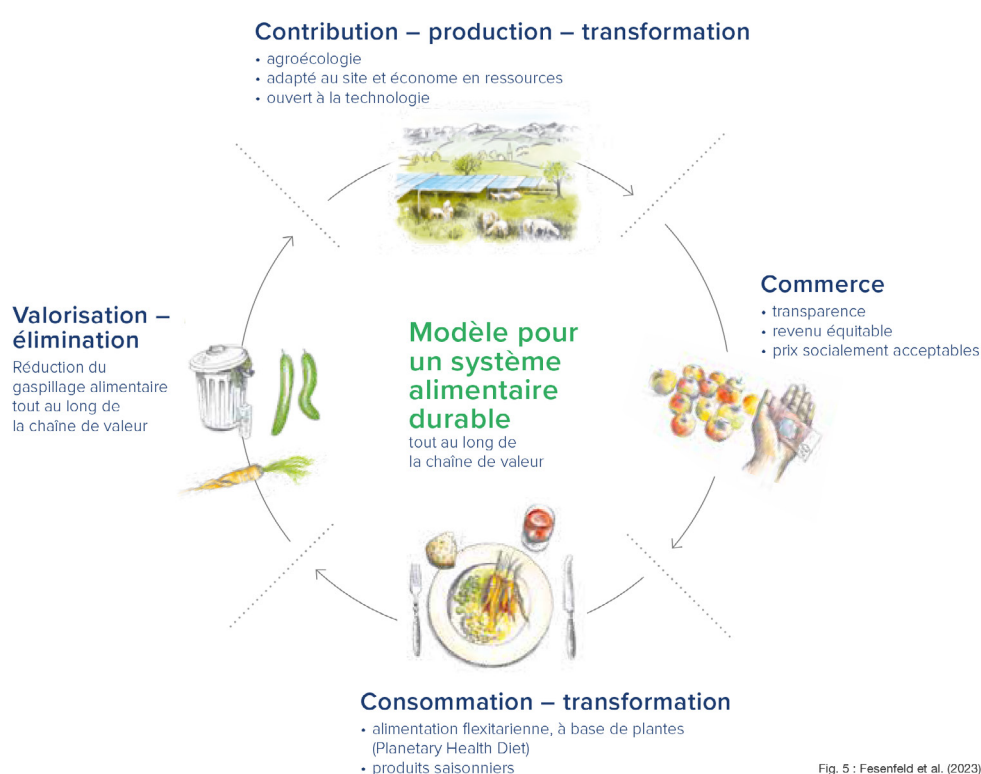


Fig. 5 : Fesenfeld et al. (2023)²³⁷ / Telek

Pour revenir au podcast, plusieurs **défis écologiques** pour la production sont mentionnés, par exemple, la **nécessité de réduire les taux d'azote dans les sols** ou de **s'adapter aux événements météorologiques extrêmes dus aux changements climatiques**. Il existe également des **défis politiques**, notamment **liés au système des paiements directs**. Ce dernier constituait à ses débuts dans les années 1990 une aide à la production, puis il a beaucoup évolué pour rémunérer notamment les prestations de protection de l'environnement et de la vie animale.



L'image ci-dessus, tirée du site web du gouvernement national, montre la **structure générale des paiements directs** ainsi que les **catégories de prestations pour 2024 - 2025**. Contrairement à des idées reçues, ces paiements aux producteurs ne sont pas des subventions sans contrepartie mais sont octroyés pour des activités telles que la promotion de la diversité des espèces et des modes de production « **éco-compatibles** » et respectueux de la vie animale.

La distribution de la valeur

Si tu reprends l'image du système alimentaire durable, le **jeu de rôle** auquel tu vas participer se concentre sur la **partie de droite** intitulée « **commerce** ». Celui-ci comprend des « **revenus équitables** », des « **prix socialement acceptables** » et de la « **transparence** ». Plus spécifiquement, ce jeu de rôle pose des questions sur la distribution de valeur dans les filières agricoles suisses.¹³

La définition du terme « **valeur** » constitue un sujet vaste et complexe qui est débattu par des philosophes de l'éthique du monde entier depuis de nombreux siècles. Il s'agit ici d'une **approche plus terre à terre**, si tu me pardonnes le jeu de mots. A chaque étape d'une filière agricole, il y a des coûts d'achat de marchandises, des coûts propres et des profits nets par kilo ou unité de produit. Additionnés, ces coûts et ces profits (plus la TVA) constituent le prix d'achat pour l'acteur suivant de la filière. Le prix final que tu paies pour un produit alimentaire au supermarché ou à l'épicerie est la somme de tous les coûts et profits de chaque étape de la filière. L'image ci-dessous montre un exemple fictif de ce processus.¹⁴ [Ici](#) tu peux trouver un exemple réel, résultat du travail de l'entreprise **Equal Profit sur une filière internationale de cacao**.

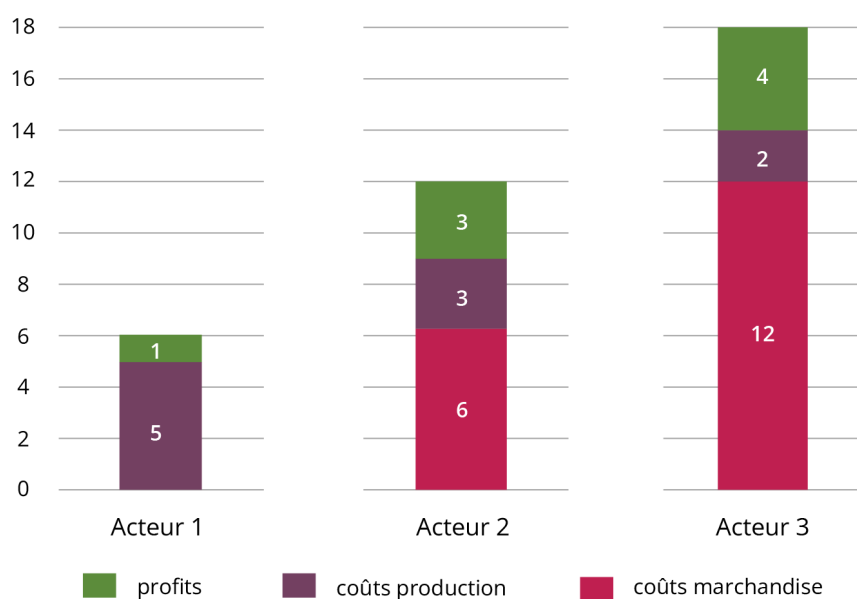


Figure 1: Exemple fictif de la composition des coûts et marges nettes de chacun des acteurs d'une chaîne d'approvisionnement

Pour revenir à la révolte paysanne, les productrices et producteurs affirmaient ne pas être assez rémunéré-e-s. Comme le dit **Michel Darbellay**, de l'Union Suisse des Paysans, dans [le deuxième podcast de la série](#), un revenu équitable ou un prix juste pour la première étape des filières agricoles est un prix qui comprend les coûts de production plus des revenus « décents ». La question se pose de nouveau de savoir **qui fixait le prix payé à chaque étape ?**

En ce qui concerne **la production**, chaque année, des prix indicatifs étaient fixés par les « interprofessions », des organisations qui regroupent les producteurs, les transformateurs et les distributeurs d'une filière. L'organisation Swiss Granum a été créée en 1999 pour la filière des céréales, des oléagineux et des protéagineux. Sur la base d'éléments tels que l'offre et la demande d'un produit alimentaire, le contexte international et la pression à la baisse des prix à l'importation, les membres de Swiss Granum négociaient pour fixer des prix indicatifs du blé.

Au milieu des années 2020, **les prix à la consommation des denrées alimentaires**, c'est-à-dire les prix payés en magasin, **avaient augmenté**. On s'était demandé si de telles hausses étaient socialement acceptables pour la population, pour nous toutes et tous. Et surtout, alors que tous les acteurs et actrices du système alimentaire étaient confronté-e-s à des prix plus élevés, notamment en raison de la guerre en Ukraine, les prix à la production n'avaient pas augmenté de manière proportionnelle.

C'est là que nous touchons au cœur de la question de la distribution de la valeur le long des filières alimentaires



du pays. Il s'avère que nous ne connaissons pas suffisamment les coûts et les profits à chaque étape des filières agricoles. En d'autres termes, la transparence faisait défaut, alors qu'elle est une composante majeure du commerce pour que les revenus soient plus équitables et les prix socialement acceptables.

Mais avons-nous vraiment besoin de plus de transparence ? Tu vas débattre cette question du point de vue du rôle qui te sera attribué.

NOTES

1. Brillat-Savarin, A. Physiologie du goût. 1^{ère} édition 1848. Du même livre vient une autre citation : « Le plaisir de la table est de tous les âges, de toutes les conditions, de tous les pays et de tous les jours ; il peut s'associer à tous les autres plaisirs, et reste le dernier pour nous consoler de leur perte. »
2. « Jean Anthelme Brillat-Savarin » in : Wikipédia, version du 29 juillet 2024. En ligne : https://fr.wikipedia.org/wiki/Jean_Anthelme_Brillat-Savarin, consulté le 16.08.24. Attention, cet article ne porte pas le sceau d'approbation « vous lisez un article de qualité », il se peut donc que certaines informations ne soient pas exactes.
3. Pour connaître plus sur l'histoire de l'agriculture en Suisse, le Dictionnaire Historique de la Suisse en ligne contient un article assez compréhensif. Rachoud-Schneider, AM. et al. « Agriculture » in : Dictionnaire historique de la Suisse (DHS), version du 19.11.2007, traduit de l'allemand. En ligne : <https://hls-dhs-dss.ch/fr/articles/013933/2007-11-19/>, consulté le 16.08.2024.
4. Office fédérale de la statistique (OFS). « Agriculture. Statistique de poche 2024 ». Neuchâtel : OFS, 2024.
5. Ibid.
6. Food and Agriculture Organization (FAO) - High Level Panel of Experts. « Food security and nutrition. Building a global narrative towards 2030 ». FAO, 2020.
7. Fesenfeld et al. « L'avenir de l'alimentation en Suisse: guide des principaux leviers et axes politiques pour établir un système alimentaire durable », SDSN, 2023.
8. Le gouvernement a mis beaucoup d'informations importantes sur les système alimentaire dans son « rapport agricole 2023 ». Il est important de noter la différence entre les deux taux d'autosuffisance, brut et net : « le taux net tient compte du fait qu'une partie de la production indigène fait appel à des importations d'aliments pour animaux » une partie de la production indigène ». En ligne : <https://www.agrarbericht.ch/fr/marche/developpement-du-marche/taux-dauto-approvisionnement>, consulté le 23.08.24.
9. Si tu avais manqué l'épisode en cours d'histoire, le Dictionnaire Historique de la Suisse est à nouveau une ressource à consulter. Tanner, A. « Plan Wahlen », version du 07.01.2021, traduit de l'allemand. En ligne : <https://hls-dhs-dss.ch/fr/articles/013783/2021-01-07/>, consulté le 23.08.2024.
10. Quartier, C. Révolution(s) dans les campagnes de suisse romande. 1990 – 2020 dans les coulisses du monde agricole. Orbe, VD : Attinger, 2021.
11. Schretr, N et Zbinden, V. Préface de Blaise Hofmann. « Qui nourrira la Suisse demain ? Enquête sur la relève paysanne » La Revue des Explorations, no.22. Heidi Media SA, juin 2024.
12. FAO - High Level Panel of Experts. « Food security and nutrition. Building a global narrative towards 2030 ». Rome : FAO, 2020.
13. Gilliland, F et Rochat, A. « Transparence économique de produits agricoles en Suisse romande. Études de case sur la distribution des coûts et des marges de chaînes d'approvisionnement agroalimentaires selon la méthode Transparent Profit™ ». Lausanne : UNIL, 2024.
14. Ibid.



Jeu de rôle sur la distribution de la valeur dans l'agriculture suisse

Votre groupe s'est vu attribuer l'un des cinq rôles qui représente un maillon de la filière agricole du pain. En endossant ce rôle **vous participerez à un débat sur la distribution de la valeur au sein de cette filière**. L'objectif final est de **parvenir à un accord sur les changements nécessaires pour répondre à la crise du système alimentaire suisse et notamment à la révolte paysanne**.

Vous allez élaborer 2 à 3 propositions tangibles puis, au cours du débat, vous les présenterez et argumenterez en leur faveur.

Les questions principales du débat sont les suivantes :

Faut-il plus de transparence dans les filières agricoles suisses ?

Si oui, comment y parvenir ?

Suivez ces 3 étapes :

Etape 01

Lisez les informations ci-dessous sur la culture du blé en Suisse, la fixation des prix et les principaux groupes impliqués dans la filière du pain.

Etape 02

Préparez-vous à jouer votre rôle à l'aide du profil de votre groupe et des ressources supplémentaires incluses dans l'étude de cas.

Etape 03

Préparez vos arguments pour le débat.

Notez que les 5 profils de rôle sont fictifs. Cependant, ils sont basés sur des faits réels.

La filière du pain

À première vue, la filière du pain au XXI^e siècle pourrait sembler simple. **Le blé est cultivé et vendu à des centres collecteurs** et de là il est vendu à des moulins où il est moulu en farine, laquelle est à son tour vendue pour être utilisée pour la fabrication du pain. Cela dit, la réalité de la filière est bien plus complexe. **Le blé est cultivé en Suisse depuis des milliers d'années**. En effet, une miche de pain fossilisée aurait été découverte sur les rives du lac de Bienne, datant du temps des populations lacustres, soit environ 3'500 ans avant notre ère.¹

La production de blé panifiable a **diminué au cours des deux premières décennies du vingtième siècle**. Néanmoins, dans les années 2020, le blé représentait **plus de 50% de la production céréalière du pays**. Quelques 28 variétés étaient recommandées et les rendements variaient chaque année en fonction du temps, des conditions du sol et de la propagation des maladies fongiques. Pour bénéficier des paiements directs du gouvernement, les productrices et producteurs devaient remplir certaines conditions, telles que l'utilisation d'au moins quatre cultures différentes et l'application de mesures de protection du sol.

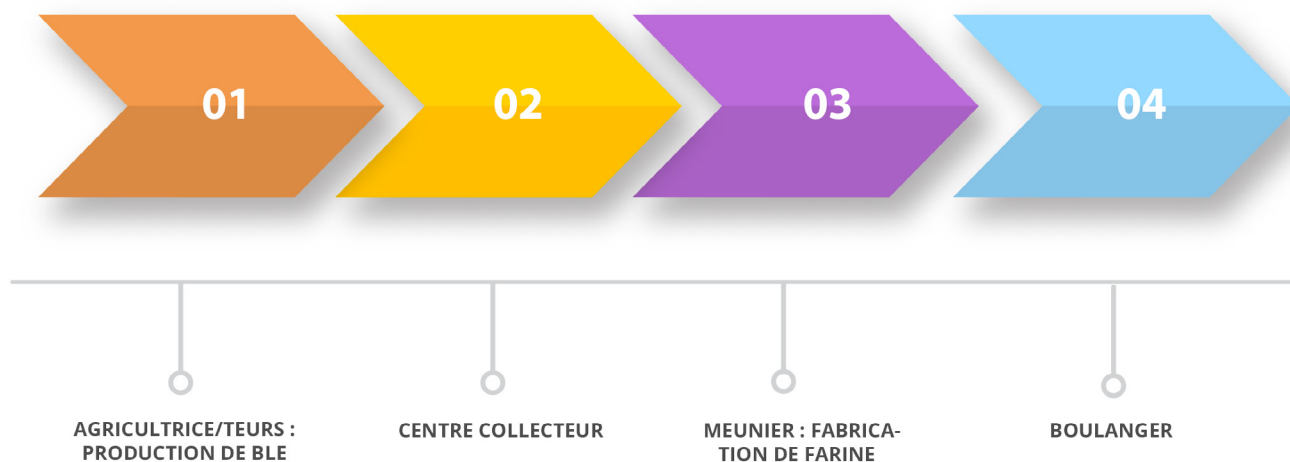
A partir des années 1990, un petit pourcentage d'agricultrices et agriculteurs a adopté des pratiques de culture intégrée ou entièrement biologique. Ce pourcentage a continué à augmenter et en 2023 près d'un cinquième de la surface agricole (**18.2%**) était cultivé selon les normes biologiques. Pour obtenir le label du Bourgeon Bio, y compris pour le blé, les productrices et producteurs devaient respecter un cahier des charges et recevaient des inspections.²

Dans le cadre d'une révision de loi, à partir de février 2024, tous les vendeurs en bout de chaîne ont été obligés d'**inclure une indication sur l'origine de leurs pains et pâtisseries**.³ Effectivement, même si le blé était l'une des principales cultures en Suisse, le pays était loin d'être autosuffisant. Comme tu peux l'entendre dans le troisième podcast de la série, un grand pourcentage du pain consommé provenait de l'étranger, de France, de Hollande et de Pologne.



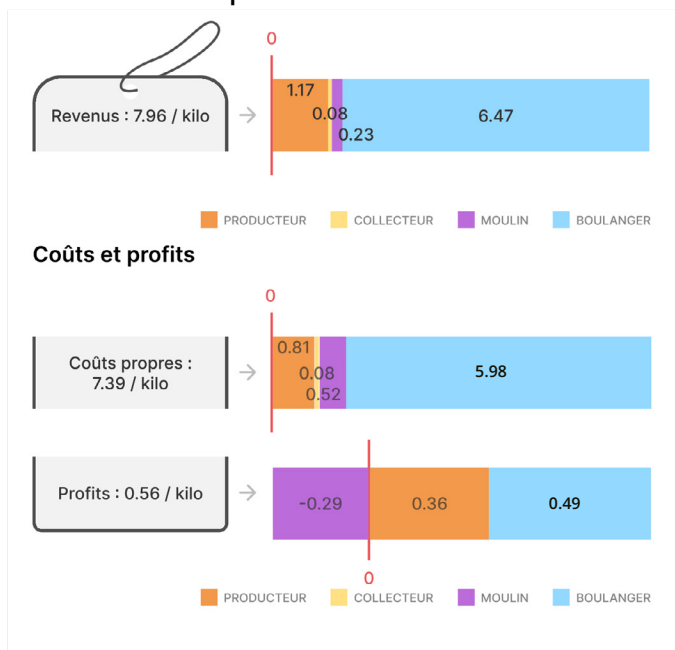
Qui est impliqué?

L'analyse de la répartition des coûts et des profits dans une filière de pain mi-blanc en Suisse romande pour 2023 se présente comme suit, selon la méthodologie Transparent Profit™.

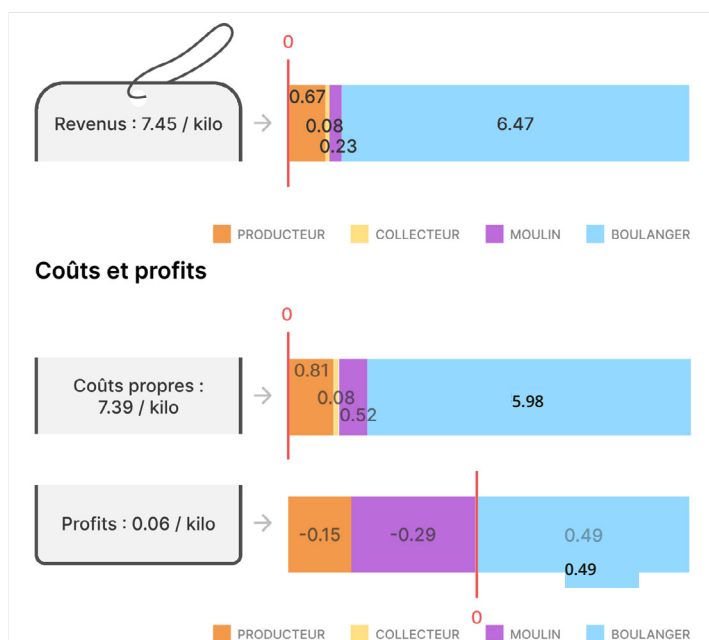


Filière du pain en Suisse Romande

Pain avec paiements directs



Pain sans paiements directs

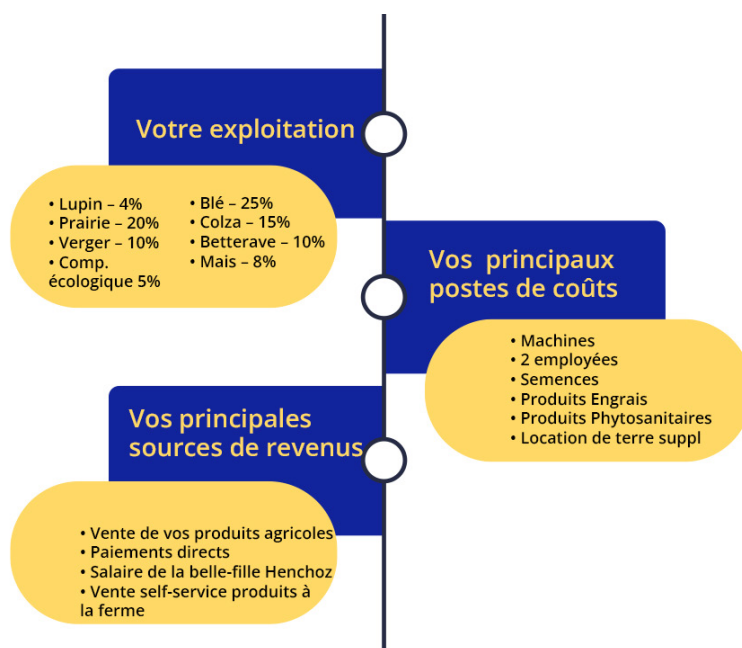


Jeu de rôle – distribution de la valeur dans les filières agricoles:

Groupe n° 1 : Producteur de céréales et d'autres produits alimentaires

Identité. Vous êtes la famille Henchoz. Depuis huit générations vous cultivez des terres dans la campagne en Suisse romande, quelque part entre Reverolle, Pompaples et Biolay Magnoux. Trois générations vivent à la ferme. Pour continuer à recevoir les paiements directs, Grand-père Henchoz a récemment transmis son exploitation à son fils. Sa fille fait des études en agronomie.

Profil. Votre ferme comprend 90 hectares de terres, une grange, une étable et la maison familiale. Vous cultivez les plantes listées ci-dessous en suivant une rotation d'une année à l'autre. Vous élevez également 25 vaches laitières. Vous travaillez du matin au soir, y compris les week-ends, avec peu de temps libre ou de vacances. Si les tâches liées aux soins du bétail sont répétitives matin et soir, les autres tâches et activités varient considérablement d'un jour à l'autre et en fonction des saisons. Le fils Henchoz, secondé par ses parents, sa femme et ses deux employés, cumule plusieurs rôles – chef d'exploitation, gestionnaire, éleveur et ouvrier agricole, en plus d'être père et mari.



Le fils Henchoz souhaite former une alliance avec deux autres familles du village pour lancer une exploitation commune. Travailler ensemble lui permettra d'investir dans des technologies telles que la pulvérisation de précision, qui réduit considérablement la quantité de pesticides et d'engrais utilisés, et peut-être même dans un tracteur électrique. La fille Henchoz souhaite transitionner vers une production intégrée, c'est-à-dire adopter plus de pratiques d'agriculture durable.

Vos objectifs. Dans l'ensemble, vous vous sentez sous-estimé·e·s et incompris·e·s par les autres membres de la société suisse, en particulier les citadins. Vous êtes frustré·e·s par l'énorme quantité de travail administratif, notamment en ce qui concerne l'obtention des paiements directs, et par les exigences qui changent constamment. Vous vous sentez enfermé·e·s dans un système inégalitaire. Votre objectif dans ce débat est de plaider en faveur de l'établissement de mesures concrètes, soutenues par le gouvernement, afin d'accroître la transparence et de lutter contre les pratiques commerciales inéquitables dont vous pensez être les victimes.

Ressources pour construire vos arguments :

- Le Temps. 26 juin 2022. [Lorsque nos impôts financent les marges de Coop et Migros](#)
- Uniterre. 5 octobre 2022. [Plus de transparence dans les chaînes de valeur agricoles](#)
- Le Temps. 9 mars 2023. [Les marges spectaculaires de Coop et Migros](#)
- Schweizer Brot. 7 février 2024. [La culture des céréales en Suisse](#)

Jeu de rôle – distribution de la valeur dans les filières agricoles

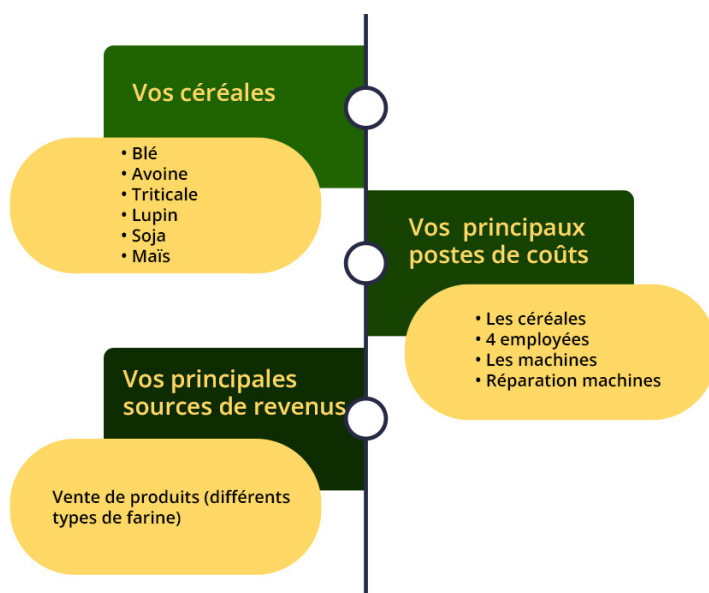
Groupe n° 2 : Centre collecteur et Meunier

Identité.

Vous êtes l'entreprise familiale Milloux, située non loin de la Côte, quelque part entre Aubonne et Orbe. L'entreprise est dans la famille depuis cinq générations et aujourd'hui elle est menée par les frères Milloux. Leurs femmes y travaillent ainsi que 4 employé-e-s à plein temps. L'entreprise consiste en un centre collecteur qui répond aux normes IP Suisse et un moulin qui transforme les céréales en farines panifiables et fourragères.

Profil.

Vous avez deux activités principales, la réception de plusieurs céréales et leur transformation en farines. 100% des céréales qui arrivent chez vous sont cultivées dans un rayon de 30 km. Comme certaines étapes de la mouture restent inchangées, vous gardez des machines qui datent des années 1940. Pour d'autres étapes, notamment le contrôle de qualité, vous avez investi dans des machines à la pointe de la technologie. L'entreprise est membre de la Fédération des Meuniers Suisses.



Une journée type de travail pour l'entreprise s'étend de 7h30 à 17h30 et comprend des activités variées de la réception des céréales à l'emballage, en passant par le contrôle de la qualité et le stockage. La saison des récoltes, de juin à septembre, est très active. Comme pour les agricultrices et les agriculteurs, votre travail est fortement influencé par les conditions météorologiques. Avec les effets du changement climatique, vous craignez de devoir acheter des céréales de producteurs plus éloignés dans les années à venir, afin de répondre à la demande de vos clients.

Vos objectifs.

Vous êtes solidaire de la communauté agricole et dénoncez les profits réalisés par les grands groupes en bout des filières. Votre objectif dans ce débat est de plaider en faveur d'une action gouvernementale pour briser la domination du monopole (ou triopole) des trois grandes entreprises qui dominent le système alimentaire suisse, en fixant les conditions et les prix à leur avantage. Vous souhaitez également une plus grande transparence en ce qui concerne les actions de ces mêmes entreprises en matière de durabilité, actions que vous estimez être pour la plupart de la poudre aux yeux, du « greenwashing ».

Ressources pour construire vos arguments :

- Schweizer Brot. 11 février 2019. [De la farine pour le pain et les boulangers](#)
- Orientation professionnelle du canton de Vaud. 2 mai 2022. [Meunière - Meunier](#)
- Schweizer Brot. 7 février 2024. [La culture des céréales en Suisse](#)
- FMS. 1 novembre 2024. [Fédération des Meuniers Suisses](#)

Jeu de rôle – distribution de la valeur dans les filières agricoles

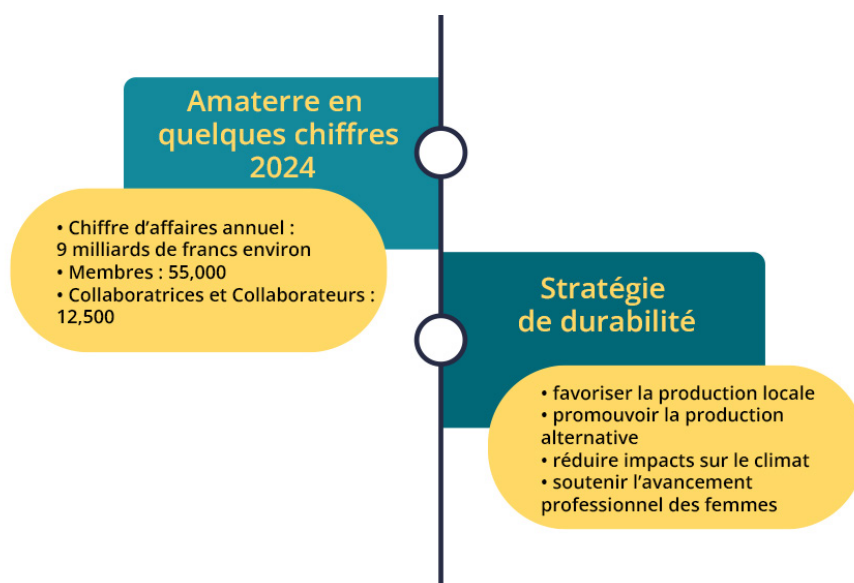
Groupe n° 3 : Centre collecteur et Transformateur

Identité.

Vous êtes employé-e-s d'Amaterre, une coopérative de production agricole fondée au milieu du vingtième siècle. Au fil des décennies, Amaterre est devenue un grand groupe avec des activités tout au long de plus de 50 filières basées dans tout le pays, en France, en Allemagne et en Slovaquie. Vous formez l'équipe chargée des achats. Vous êtes responsable de la négociation avec les agriculteurs.

Profil.

Une quinzaine d'entreprises et une dizaine de marques forment Amaterre et couvrent trois domaines d'activité : le soutien à la production agricole, la transformation des produits agricoles et la vente de produits transformés, principalement dans des magasins situés en milieu rural. Le premier domaine comprend le développement et la vente d'intrants – semences, engrais, produits phytosanitaires et médicaments pour les animaux – et l'importation et la vente de machines agricoles. Le second domaine comprend l'achat de blé, légumes, fruits, viande et oeufs auprès des agricultrices et agriculteurs et leur transformation pour la vente, en partie à l'industrie hôtelière et en partie directement aux consommateurs et consommatrices. Le troisième domaine comprend la vente au détail des produits alimentaires en magasin.



Environ la moitié des membres d'Amaterre, soit quelque 20'000 personnes, sont des productrices et des producteurs agricoles. Ces mêmes personnes sont également à la fois fournisseurs et clients de l'entreprise. Comme son nom l'indique, Amaterre est une entreprise proche du monde agricole. A ce titre, elle s'est toujours engagée en faveur des agricultrices et agriculteurs suisses et de la protection de l'environnement. Depuis la fin des années 2010, l'entreprise publie un rapport de durabilité. Avec une stratégie forte et des mesures concrètes, l'entreprise vise à être un leader dans la transition vers un système alimentaire durable en Suisse.

Vos objectifs.

Le soutien aux agricultrices et agriculteurs suisses fait déjà partie intégrante des activités et de l'identité même d'Amaterre, cependant vous avez des contraintes en termes de prix d'achat aux agriculteurs, car vous êtes dépendant du prix d'achat proposé par les magasins et êtes sous pression pour assurer la rentabilité de vos opérations. Dans ce débat, vous estimez que, par vos membres, vous représentez et vous défendez le monde agricole mais en priorité la rentabilité de vos propres opérations, notamment en ce qui concerne la distribution de valeur.

Ressources pour construire vos arguments :

- Magnin, Alex. 4 juin 2021. [La responsabilité sociale des entreprises](#)
- RTS. 27 juin 2024. [La durabilité des entreprises suisses davantage surveillée](#)
- 1 novembre 2024. [La durabilité pour une grande coopérative](#)

Jeu de rôle – distribution de la valeur dans les filières agricoles

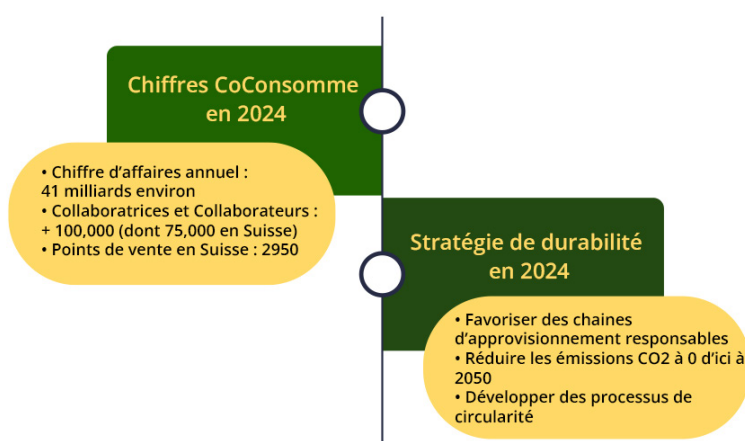
Groupe n° 4 : Transformateur et Supermarché

Identité.

Vous êtes employé·e·s de CoConsomme, un groupe opérant dans le commerce alimentaire en Suisse et à l'étranger. De petite coopérative de consommation fondée dans les années 1890, Coconsomme est devenu l'un des plus grands acteurs du système alimentaire suisse. Chacun.e d'entre vous travaille dans un domaine différent du groupe, en opérations, en finances et en marketing. Vous avez été réuni·e·s dans une équipe de jeunes employé·e·s pour travailler sur des questions de durabilité.

Profil.

CoConsomme exerce ses activités dans trois domaines : le commerce de détail, le commerce de gros et la transformation de denrées alimentaires pour sa propre marque de produits, vendus dans ses magasins. En tant que coopérative, CoConsomme est avant tout au service de ses clients. En même temps, la durabilité – le bien-être de l'homme, de l'animal et de l'environnement – est au cœur de ses préoccupations. Un exemple parmi d'autres est « BioCoCo » la marque interne de produits alimentaires biologiques qui a été lancée en 1995, bien avant d'autres acteurs du système alimentaire suisse.



CoConsomme a de nombreux coûts directs et indirects, qu'il s'agisse des salaires, de l'électricité, de la logistique, ou des frais de marketing. Le groupe s'efforce de payer le prix indiqué aux agricultrices et agriculteurs et ne pas descendre en dessous, et en même temps il doit payer ses plus de 10'000 employé.e.s et couvrir les coûts liés aux autres activités du groupe (hôtellerie, centres de sport etc.). S'il augmentait les prix pour le consommateur, il perdrait des parts de marché au profit de la concurrence suisse. C'est pourquoi il s'agit souvent pour le groupe d'arbitrer entre approvisionnement en Suisse et à l'étranger pour minimiser ses coûts d'achat de marchandise.

Vos objectifs.

Vous êtes fiers de votre employeur, qui met la durabilité au centre de ses préoccupations. Vous sentez que le groupe CoConsomme est mal compris par certaines parties de la société et que ses initiatives en matière de durabilité ne sont pas suffisamment connues. Vous estimez que l'entreprise est injustement accusée d'être à l'origine de la crise de l'agriculture suisse, qui est en fait causée par toute une série d'éléments indépendants de la volonté ou des impacts de CoConsomme. Votre objectif est de démontrer tout le travail accompli par le groupe pour mener à bien la transition vers un système alimentaire plus durable et d'argumenter contre tout changement dans la distribution de valeur dans les filières agricoles, car finalement vous souhaitez maintenir le prix le plus bas pour le consommateur, votre principale préoccupation.

Ressources pour construire vos arguments :

- Le Temps. 5 mars 2021. [Les entreprises écoresponsables déroulent le tapis vert](#)
- Magnin, Alex. 4 juin 2021. [Responsabilité sociétale des entreprises](#)
- Migros. 2023. [Migros Reporting Academy](#)
- NZZ Sustainable CH. 13 juillet 2024. [Durabilité: les ambitions des entreprises en Suisse](#)

Jeu de rôle – distribution de la valeur dans les filières agricoles

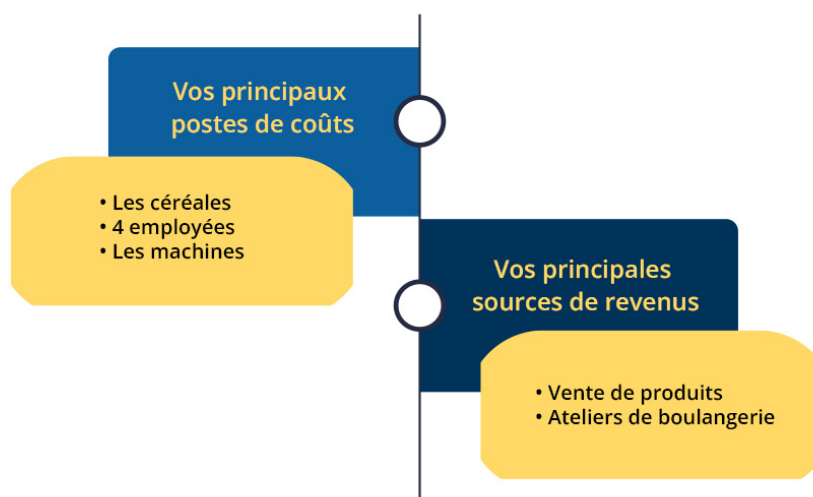
Groupe n° 5 : Boulangère

Identité.

Vous êtes la boulangerie Meyer. Depuis trois générations la famille Meyer tient une boulangerie artisanale dans l'une des petites villes de la région lémanique. Aujourd'hui l'entreprise est menée par la fille Meyer. Son mari est chef boulanger. La petite-fille Meyer termine sa formation pour prochainement pouvoir rejoindre l'entreprise familiale. Le fils Meyer travaille dans l'équipe de boulangers de l'un des célèbres restaurants étoilés de la région. L'entreprise emploie vingt personnes sur deux sites.

Profil.

Vous achetez vos farines directement auprès d'un moulin situé non loin de la ville. En tant que boulangerie artisanale, vous devez adapter votre travail aux changements dans vos matières premières, notamment dans les farines. Vous utilisez des farines à base de blé, de seigle et d'épeautre ainsi que plusieurs agents levants. Vous essayez d'élargir votre gamme de pains à base de levain. La boulangerie Meyer est membre de l'Association suisse des patrons boulangers-confiseurs (BCS) et a obtenu le label « Véritable artisan » pour l'ensemble de ses produits peu après la création de ce dernier en 2014.



Les membres de l'équipe travaillent à des heures différentes, certains suivant la routine boulangère de 2 heures du matin jusqu'à midi, d'autres travaillent en journée, pendant les horaires des deux magasins. Face à la forte inflation, au manque de personnel qualifié et à la concurrence des produits industriels, vous avez développé de nouvelles activités, notamment des ateliers de boulangerie pour enfants et une nouvelle gamme de confitures et confiseries en partenariat avec une ferme biologique locale.

Vos objectifs.

Face à la pression sur les prix exercée par un pourcentage toujours plus élevé de pain importés moins chers, vous saluez la loi passée en 2024, qui a obligé les boulangeries, épicerie et supermarchés à indiquer l'origine de leurs pains et pâtisseries. Vous vous sentez solidaires des agricultrices et agriculteurs suisses mais votre principale préoccupation est de payer vos charges fixes très élevées et donc de continuer à proposer des prix attractifs à votre clientèle qui valorise la qualité de vos produits. Votre objectif dans ce débat est de plaider en faveur de l'établissement de mesures concrètes, soutenues par le gouvernement, afin d'accroître la transparence à d'autres étapes dans les filières agricoles sans augmenter le prix au consommateur.

Ressources pour construire vos arguments :

- Schweizer Brot. 25 juillet 2019. [Le plaisir de faire plaisir](#)
- BCS. 1 novembre 2024. [Tendances, durabilité et le plus bel artisanat de Suisse](#)
- Schweizer Brot. 1 novembre 2024. [Le label Véritable artisan](#)

Notes

1. Quartier, C. Révolution(s) dans les campagnes de suisse romande. 1990 – 2020 dans les coulisses du monde agricole. Orbe, VD : Attinger, 2021.

2. Ibid.

3. Le Conseil fédéral. Le portail du Gouvernement suisse. « Denrées alimentaires : nouvelles dispositions d'exécution pour mieux protéger la santé ». Bern 8 décembre 2023. En ligne : <https://www.admin.ch/gov/fr/accueil/documentation/communiques.msg-id-99299.html>, consulté le 15.11.2024.

4. Gilliland, F., Rochat, A., Pawlak, R., Barjolle D. et Burrus I. « Transparence économique de produits agricoles en Suisse romande – Études de cas sur la distribution de coûts et des marges de chaînes d'approvisionnement agroalimentaires selon la méthode Transparent Profit™ ». Lausanne : UNIL, 2024.